

Xavier Durang :

« Je vous remercie.....

Bonjour,

Avant de vous communiquer les principaux résultats, je souhaite partager avec vous les questions, les enjeux et les contraintes que pose l'élaboration d'un tel document, qui comme le montre notre sondage, fait l'objet d'une demande très forte...

Mesurer et débattre de la pauvreté et de la précarité est un exercice difficile qui nécessite le respect d'un certain nombre de principes qui sont à la fois le fruit de l'expérience d'observation sociale acquise ces cinq dernières années au sein du DROS mais également des préconisations de deux importants rapports rendus par le CNIS, le Conseil National de l'Information Statistique, en 2007 et 2008 notamment suite au large débat de l'année dernière sur la mesure du chômage...

- Le premier principe qui peut paraître évident est de **définir ce que l'on veut savoir et dans quel but**. Le baromètre devrait répondre à trois finalités :
 - o La première est d'apprécier dans quelles mesures les droits fondamentaux des personnes les plus fragilisées sont respectés (le droit à l'emploi, le droit aux soins, etc.) même si les multiples contraintes de la disponibilité des statistiques au niveau local rendent parfois difficiles la construction de tels indicateurs...
 - o La deuxième est de fournir des données fiables à l'ensemble des acteurs en lien avec le champ social
 - o La troisième est de décrire la conjoncture sociale avec la même ligne éditoriale que celle de l'atlas. J'entends par là, une lecture argumentée des chiffres-clefs de la pauvreté et de la précarité en région ;
- Le deuxième principe est d'articuler la démarche de la réflexion à celle de la construction d'un **outil d'aide à la décision** :
 - o l'objectif d'un baromètre est de fournir une information à intervalle régulier dans le temps (en l'occurrence, l'année) de manière à percevoir l'évolution des phénomènes sociaux. Ce document se propose de faire un état des lieux avec les données 2007 à la fin 2007.
 - o l'accès à une information territorialisée a constitué un autre impératif pour que les acteurs locaux puissent connaître et comparer la situation de leur territoire à celle des autres : l'échelle infra-régionale la plus fine adoptée dans ce document et dans les cartographies est celle des zones d'emploi.
- Le troisième principe est **de rendre compte du caractère multi-dimensionnel** des phénomènes de pauvreté et de précarité :
 - o Les quatorze indicateurs-clés retenus pour le baromètre social ont vocation à couvrir les différentes facettes de ces phénomènes sociaux : à titre d'exemple, citons la question des familles monoparentales souvent fragilisées, des travailleurs pauvres ou du poids trop élevé de la dépense logement dans le budget mensuel, etc.
 - o L'analyse rédigée du baromètre tente également d'appréhender le caractère multiforme de ces phénomènes en abordant la pauvreté monétaire et administrative mais également la précarité dite professionnelle lié au chômage et enfin celle qui est lié à la grande exclusion telle que l'a défini le père Wresinski d'ATD Quart Monde
- Le quatrième principe est d'accorder une attention particulière au sens **des indicateurs statistiques et de leurs évolutions**
 - o D'une part en rappelant, quand cela est nécessaire, les conditions de fabrication des chiffres (les sources, les méthodes de calcul ou les

conventions adoptées): par exemple, pour le taux de pauvreté, en passant de la règle des 50% du revenu médian au 60% du revenu, norme européenne, on l'a quasiment doublé : en 2006, avec la règle des 50% du revenu médian, on enregistre en France un taux de pauvreté de 7,1% contre 13,2% avec la nouvelle convention...

- Quand on utilise des sources administratives dans le baromètre, une attention particulière est accordée à la fois aux changements de législation et des règles de gestion : le meilleur exemple étant celui de RMI traité dans ce document
- Et enfin, le dernier principe est de **conduire cette observation en privilégiant « l'analyse partagée » et le dialogue avec les acteurs de terrain**
 - Dans le cadre de ce baromètre, a été mis en place un groupe de travail qui a été réuni 2 fois. Il était constitué d'une dizaine de personnes qualifiées issues de la DRTEFP, de la DRASS, du Conseil régional, de l'ORM, de l'URIOPSS, de la Fondation Abbé Pierre et du Conseil Général du Vaucluse. Ce groupe de travail a permis en amont de faire un choix des indicateurs et en aval une relecture qui a pour conséquence d'améliorer la qualité de l'analyse.
 - Ce choix de faire fonctionner l'intelligence collective est également posé clairement lorsqu'on intègre au baromètre les analyses des acteurs de terrain qui sont les mieux à même d'identifier les évolutions récentes et qualitatives ou, comme aujourd'hui, lorsqu'on met en débat ce diagnostic.

Après ce propos préliminaire, je vous propose de présenter l'état de la pauvreté monétaire en région à la fin 2007 à partir de la source CAF qui permet une approche fine de la question bien qu'elle exclue les plus de 65 ans et les étudiants.

- Au 31/12/2007, **737 000 personnes** vivent sous le seuil de bas revenus, soit un niveau de vie inférieur à 871 € par mois pour une personne seule ou de 1829 euros pour un couple avec 2 enfants de moins de 14 ans
- 1 personne sur 5 de moins de 65 ans était concernée en région soit environ 19 % contre plus 15 % à l'échelle nationale,
- A l'échelle nationale, à la différence de l'Ouest et de l'Est, le **Nord** et le **pourtour méditerranéen** sont fortement touchés par la pauvreté : la région enregistre le troisième taux de pauvreté derrière le Languedoc-Roussillon et le Nord Pas de Calais où le poids des bas revenus est de l'ordre de 22 à 23%

Bien que la région concentre une pauvreté importante comme le souligne de nouveau l'histogramme sur la gauche (PACA est en rouge et troisième position par les plus pauvres), elle reste néanmoins un territoire riche au regard du PIB/habitant : elle se situe en 3ème position des régions françaises les plus riches (27 000 €/habitant) après l'Île de France et le Rhône-Alpes. Le décalage est donc très marqué entre le niveau de richesse créée et l'importance de la pauvreté.

Il renvoie à une autre observation que nous avons faite lors du précédent colloque du DROS qui soulignait le décalage très fort entre d'un côté le faible niveau de vie des 10% les plus pauvres et le coût élevé de l'immobilier...

Cette tension forte entre la richesse du territoire régional et l'importance de sa pauvreté se traduit dans le niveau du rapport inter déciles (le rapport entre les revenus des 10% les plus riches sur les 10% les plus pauvres) : la PACA est en 3^{ème} position, les plus favorisées ayant un niveau de vie 6 à 7 fois supérieur aux plus pauvres, ce rapport est divisé par 2 après redistribution.

Quelle a été l'évolution de la pauvreté entre 2006 et 2007 ?

- De manière générale, on assiste à une dynamique de baisse:
 - Si on observe le nombre de personnes concernées, on est passé de 751 000 à 737 000, soit un solde de moins 14 000 personnes qui correspond à une diminution de 1,9%
 - Pour les taux à bas revenus, on note une baisse d'un demi point : il passe de 19,3% à 18,8%.
- Sur le plan géographique, cette baisse est très contrastée selon les zones d'emploi : on retrouve une amélioration très sensible (en bleu plus foncé sur la carte) sur la diagonale Fréjus–Saint-Raphaël–Châteaurenard, le pourtour de l'Étang de Berre et les zones d'emploi de Briançon et Digne. On retrouvera cette géographie à travers l'évolution du chômage avec Marie-Christine Chesneau.
- L'évolution des taux de pauvreté monétaire doit être analysée parallèlement à celle de **l'intensité de la pauvreté monétaire** (c'est-à-dire au regard de la distribution des revenus des foyers à bas revenus).
Pour la mesurer, il suffit de calculer l'écart qui existe entre leur niveau de vie médian qui s'élève à 621 euros et le seuil de bas revenus qui s'élève à 871 euros : il s'élève à 28,7% à la fin 2007 alors qu'il atteignait 27,9% à la fin 2006 et conduit ainsi à nuancer la baisse de la pauvreté.
- Pour compléter l'analyse par le taux de pauvreté monétaire, il est également **intéressant de savoir si la pauvreté est un phénomène transitoire ou au contraire un phénomène structurel qui s'inscrit dans la durée**. Le seul indicateur qui nous permet de suivre ce phénomène est la persistance dans le RMI, c'est-à-dire, inscrit depuis plus de trois ans de le dispositif : Carole Toutalian nous montrera que de ce point de vue la situation s'est plutôt dégradée...

Après avoir décrit la pauvreté monétaire dans ses grandes masses, regardons maintenant les profils de la pauvreté :

Le premier élément qui ressort est la forte différence selon le genre :

Les allocataires à bas revenus de sexe masculin vivent seuls pour le deux tiers, peu en couple (9%) et une infime minorité sont des parents isolés (3%), au total, environ les $\frac{3}{4}$ n'ont pas d'enfants à charge.

C'est le contraire pour les allocataires à bas revenus de sexe féminin qui sont des parents isolés de 1 à 2 enfants dans 40% des cas, 17 % sont en couple avec enfants et seul un tiers vit seul.

Le deuxième élément qui ressort, c'est l'importance de la pauvreté des enfants qu'avait montré l'INSEE avec la source Revenus Départementaux Localisés : le taux de pauvreté diminue avec l'âge et ce sont les enfants les plus touchés bien avant toutes tranches d'âge en région.

- 307 000 enfants vivent dans des foyers à bas revenus, soit 42 % de l'ensemble des personnes concernées.
- En moyenne, 1/3 de enfant connus des CAF sont pauvres sur la région, cette proportion atteint 42% dans la zone d'emploi de Marseille-Aubagne.
- Ils vivent souvent dans des familles monoparentales (plus de la moitié) et près de 40% dépendent de familles nombreuses.
- Entre 2006 et 2007, on constate, une légère baisse de la proportion d'enfants pauvres.

A partir des profils d'activité des allocataires, on peut observer la part des personnes vivant dans des foyers à bas revenus qui dépendent de « travailleurs pauvres » :

- Ils sont à peu près 207 000, soit 28% des 737 000 personnes concernées par la pauvreté.
- Rapportées à la population de moins de 65 ans, on obtient un taux de personnes pauvres dont les ressources dépendent notamment du travail de l'ordre de 5,3%. Cette proportion est stable à la différence de ce que l'on observe sur les minima.
- Parmi les allocataires travailleurs pauvres, on retrouve des personnes dans la force de l'âge souvent des parents isolés et qui travaillent pour les 2/3 de façon continue toute l'année.

Bien que les travailleurs pauvres soient très présents, les bénéficiaires de minima sociaux prennent en charge la plus grosse partie des personnes à bas revenus, près de 40%, je laisse à Carole TOUTALIAN le soin de vous décrire ce public. »